

Luxembourg, le 8 février 2016

## **Taux d'intérêt**

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de décembre 2015.

### **Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages**

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages s'est inscrit légèrement à la baisse en comparaison mensuelle, passant de 1,80% au mois de novembre 2015 à 1,76% en décembre 2015. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 28 millions d'euros par rapport au mois précédent pour s'élever à 239 millions d'euros durant le mois de décembre 2015. En comparaison annuelle avec le mois de décembre 2014, ce taux a diminué de 8 points de base et le montant des crédits accordés a diminué de 99 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 5 points de base sur un mois pour s'élever à 1,93% en décembre 2015. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 9 millions d'euros par rapport au mois précédent pour s'élever à 220 millions d'euros en décembre 2015. En glissement annuel, le taux a baissé de 18 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 23 millions d'euros.

---

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

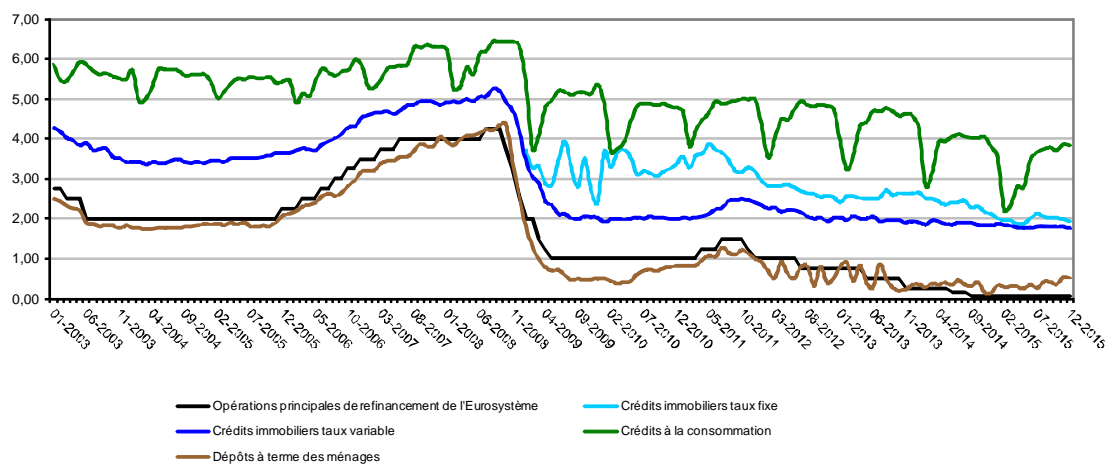
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL que depuis février 2009 pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

## Communiqué de presse statistique

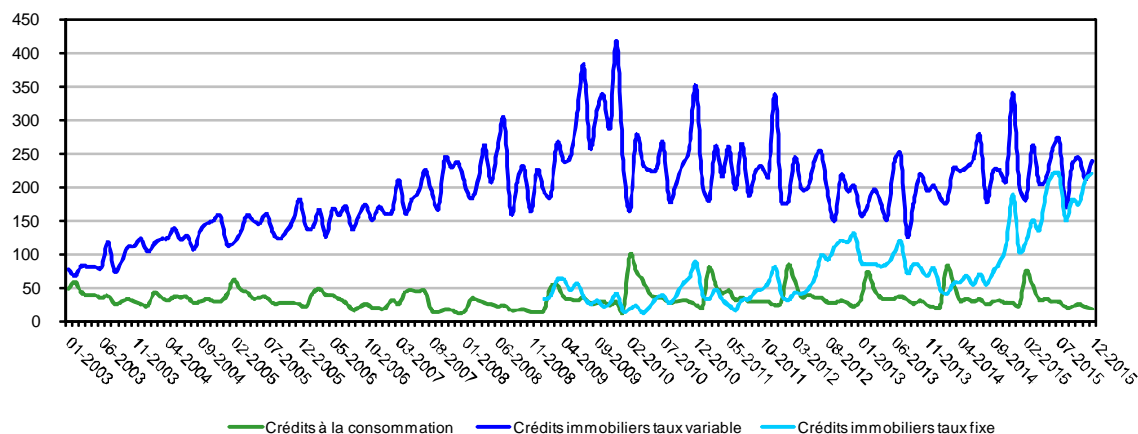
Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, n'a guère évolué en rythme mensuel, passant de 3,84% en novembre 2015 à 3,82% au mois de décembre 2015. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a diminué de 2 millions d'euros sur un mois pour s'inscrire à 17 millions d'euros en décembre 2015. En comparaison avec le mois de décembre 2014, le taux a progressé de 3 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 8 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an est resté relativement stable en comparaison mensuelle, passant de 0,52% en novembre 2015 à 0,51% en décembre 2015. Par rapport au mois de décembre 2014, ce taux a progressé de 38 points de base.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



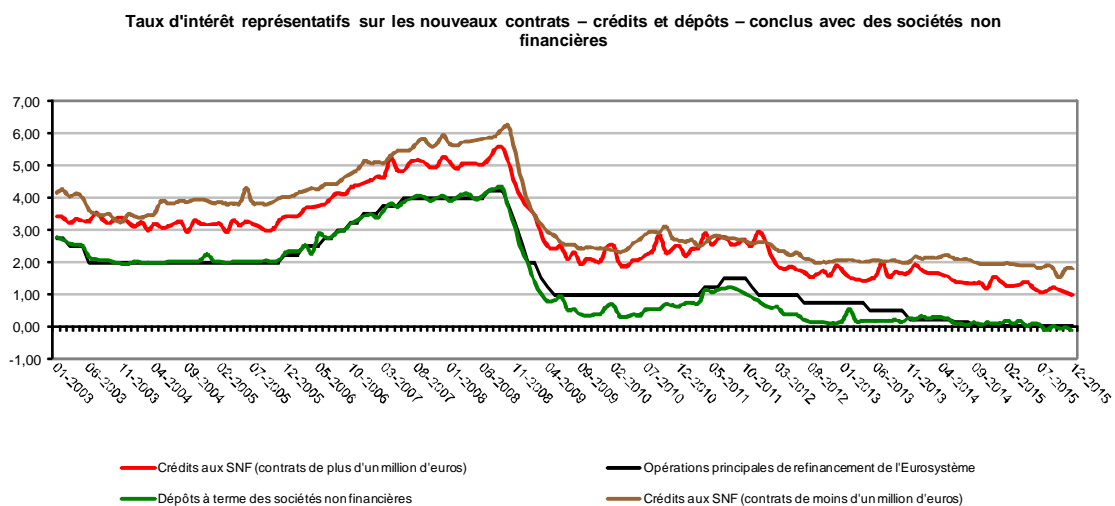
## Communiqué de presse statistique

### Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières (SNF)

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF est resté inchangé à 1,81% depuis le mois de novembre 2015. Le volume de ces crédits nouvellement accordés s'est élevé à 977 millions d'euros durant le mois de décembre 2015, en hausse de 120 millions d'euros par rapport au mois précédent. En comparaison annuelle avec le mois de décembre 2014, ce taux s'est contracté de 16 points de base et le montant des crédits accordés a diminué de 3 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros accordés aux SNF a diminué de 5 points de base par rapport au mois de novembre 2015 pour s'élever à 1,01% en décembre 2015. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 2 749 millions d'euros sur un mois pour porter l'activité mensuelle à 12 446 millions d'euros. En comparaison avec le mois de décembre 2014, ce taux a diminué de 55 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 3 973 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a évolué de nouveau en terrain négatif pour atteindre -0,10% en décembre 2015. Il convient toutefois d'interpréter cette évolution avec précaution car les pondérations des contrats individuels sont très volatiles pour cette catégorie d'instruments.



## Communiqué de presse statistique

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

[http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques/03\\_marche\\_capitaux\\_interets/index.html](http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques/03_marche_capitaux_interets/index.html)

### Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire, nous sommes à votre disposition  
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



#### Département Relations internationales et communication

Section Communication L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)